

**FICHE DE POSTE N°1-1**

**DIRECTEUR/DIRECTRICE D'ÉCOLE EN RESEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE**

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| <b>Type d'emploi</b>                    | Directeur/Directrice d'école        |
| <b>Établissement</b>                    | Rectorat Paris                      |
| <b>Nature du poste</b>                  | DE                                  |
| <b>Intitulé du poste</b>                | Directeur/Directrice d'école REP+   |
| <b>Qualification demandée</b>           | Liste d'aptitude des directeurs     |
| <b>Création du poste</b>                | Rentrée scolaire 2026               |
| <b>Organisation du temps de travail</b> | Temps plein                         |
| <b>Lieux d'exercice</b>                 | L'ensemble de l'académie            |
| <b>Autorité hiérarchique</b>            | IEN en charge de la circonscription |

**DESCRIPTION DES MISSIONS :**

**Principales missions :**

- Mission qui s'inscrit dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire.
- Le/la directeur/directrice exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives dans le cadre du référentiel répertoriant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif.
- Le/la directeur/directrice travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.
- Il/elle est un collaborateur/collaboratrice direct(e) de l'IEN de circonscription.

**PROFIL DE COMPETENCES :**

**Compétences requises :**

- Compétences d'un directeur d'école et maîtrise du référentiel de l'éducation prioritaire.
- Appréhender les enjeux et les problématiques de l'éducation prioritaire et de la politique de la Ville.
- Coordonner et favoriser le travail de l'équipe éducative.
- S'assurer que l'école coopère utilement avec les parents et les partenaires.
- Appréhender les enjeux des apprentissages fondamentaux.

**Conditions de recevabilité :**

**L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus.**

**Une expérience de 3 ans en qualité de directeur d'école ainsi qu'une expérience d'enseignement en éducation prioritaire sont vivement souhaitée.**

**CANDIDATURE :**

Les professeurs des écoles intéressés voudront bien adresser un dossier de candidature composé :

- d'une lettre de motivation dans laquelle seront précisés les éléments du parcours professionnel et les dynamiques dans lesquelles les professeurs s'engageront sur ce poste.
- d'un curriculum-vitae.
- d'une fiche candidature remplie

**CONTACTS :**

- IEN en charge de la circonscription : [ce.i19a@ac-paris.fr](mailto:ce.i19a@ac-paris.fr)
- A la division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public : [recrutement-specifique1d@ac-paris.fr](mailto:recrutement-specifique1d@ac-paris.fr)